

Par M. Trow :

Q. N'est-il pas plus aisé de passer par la traverse d'en bas de la Pembina que par l'autre ? R. Il y a peu de différence entre les deux ; nous prenons quelquefois l'une quelquois l'autre. J'ai de bons chevaux, et cependant je ne puis charger plus de 30 minots, et encore il me faut arrêter quatre ou huit fois avant de pouvoir traverser.

Par M. McCraney :

Q. Mettant de côté ces difficultés, préférez-vous un pays de prairie à un pays boisé, comme l'Ontario ? R. Pour ma part, je n'irai jamais m'établir sur un lot en pleine forêt. Comme je vous l'ai dit, ma première récolte a été de 4,800 minots, après m'avoir coûté \$13 de l'acre pour les travaux ; maintenant cette ferme se trouve labourée en entier depuis l'automne dernier et elle est comme un jardin prêt à recevoir la semence. Vous ne pourriez produire ici la même quantité ni la même qualité de grain et avoir une aussi belle ferme, quand bien même vous paieriez \$1,000 de frais par acre. C'est impossible. Nous faisons une culture aisée avec nos machines, tandis que le défricheur travaille comme un nègre. Je ne me soucie plus de faire de défrichement.

Q. Les colons sont-ils généralement aussi heureux dans leurs opérations que vous l'avez été dans votre première récolte ? R. Bien davantage.

Q. Vous avez eu 30 minots par acre. Est-ce la moyenne ? R. 30 minots par acre représentent un peu plus que la moyenne pour l'ensemble du pays.

Par M. Trow :

Q. Mais votre récolte n'est-elle pas extraordinaire pour les 160 acres, si la moyenne a été de 30 minots ? R. Tout autre agriculteur pourrait obtenir le même résultat avec la même quantité de terrain. Le rendement aurait été plus élevé si j'avais employé de meilleur grain de semence ; j'ai semé un peu de blé gelé.

Q. Et vous avez obtenu 70 centins, en moyenne, pour votre blé ? R. 67½ et 72½ centins, suivant la qualité. J'ai pris un chiffre moyen, 70 centins.

Par M. McCraney :

Q. Quel est à peu près le pourcentage des terres propres à la culture du blé ? R. En ce qui concerne les terres de mon voisinage, je suppose que l'on peut dire 75 pour cent.

Par M. Trow :

Q. Les rapports dans vos journaux locaux n'établissent-ils pas le prix du grain à 70 centins par minot ? R. Oui, ils l'établissent. Du grain de même qualité que le mien.

Q. Quelle qualité ? R. N° 2, dur, et n° 1 du nord.

Q. Le prix de ces variétés serait de 40 à 48 centins environ ? R. Ce n'est pas exact. Je vous renvoie à M. Mitchell à qui j'ai vendu mon grain.

Q. Vous avez vendu à M. Mitchell ? R. J'ai vendu à M. Mitchell. Le blé a été expédié à Port Arthur où l'on a établi sa qualité. Après que le bulletin constatant la qualité est revenu, M. Mitchell m'a payé en conséquence. Nous avons un prix établi. Il est marqué sur un tableau, et le cultivateur a droit d'avoir le prix du marché pour son blé, suivant la qualité. Nous sommes favorisés sous ce rapport.

Par M. Allen :

Q. Le prix était-il de 70 centins à Port Arthur ? R. C'était le prix pour le grain délivré à bord à Manitou. Le tableau donne le prix de Duluth, et M. Mitchell dira, par exemple, qu'il paiera 9 centins au-dessous du prix de Duluth. C'est le prix du transport de Manitou à Port-Arthur. Nous avons les prix de Duluth et non ceux de Chicago, de sorte qu'un cultivateur connaît ce que son blé peut lui rapporter. J'ai déchargé mon grain dans l'élévateur. Je l'ai fait nettoyer avec soin, afin d'obtenir une qualité meilleure.

Par M. McNeill :

Q. Vous avez beaucoup d'expérience en ce qui concerne le blé ? R. J'en ai fait l'expérience assez amèrement pour en connaître quelque chose.

Par M. Watson :

Q. Quel pourcentage de votre blé a été classé n° 1, dur ? R. Je ne saurais dire. Les chiffres sont à Port-Arthur, et ils vous donneront ce résultat.

Q. Quelle proportion des fermiers de votre voisinage ont obtenu les prix dont vous parlez, pour le blé ? R. Je ne pourrais répondre à cette question, à moins de connaître les fermiers qui ont obtenu le même prix que moi.